

**VOUS SUSPECTEZ L'OURS D'AVOIR
 ATTAQUE VOTRE TROUPEAU OU ENDOMMAGE VOS RUCHES**

QUE FAIRE ?

Prévenir par téléphone **dans les 48 heures** :
 le **Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune
 Sauvage** ou les bureaux du Parc National suivant le lieu du dégât:

Aude - 11 : (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)

Bureau Brigade de Limoux	04 68 69 45 35
---------------------------------	-----------------------

PYRENEES-ORIENTALES – 66 (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)

Bureau Brigade de Prades	04 68 96 18 00
---------------------------------	-----------------------

HAUTE-GARONNE - 31 (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)

Bureau Brigade de Villeneuve de Rivière	05 62 00 81 07
--	-----------------------

ARIEGE - 09 (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)

Service Départemental de l'Ariège	05 61 65 63 44
--	-----------------------

HAUTES-PYRENEES - 65 : SD + PNP

➤ **dans le périmètre du parc national et de sa zone d'adhésion**, les bureaux du Parc National correspondant au lieu du dégât :

Parc National des Pyrénées – Ours – 24h/24h	05 62 54 16 79
Secteur de Saint-Lary	05 62 39 40 94 06 84 78 69 85 06 47 00 00 90
Secteur de Luz	05 62 92 83 61 06 88 22 01 72 06 84 78 69 82
Secteur de Cauterets	05 62 54 16 79 06 84 78 69 74 06 08 35 71 89
Secteur d'Arrens	05 62 97 02 66 06 70 50 24 30 06 47 00 00 52

➤ **hors zone du Parc National des Pyrénées dans le 65 ainsi que sur la totalité du territoire communal de Bagnère de Bigorre et Campan**, les bureaux du SD de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

Bureau de Lourdes (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)	05 62 94 55 10
Brigade Ouest 1	06 25 03 21 15
Brigade Est 2	06 27 02 59 49

PYRENEES-ATLANTIQUES - 64 : SD + PNP

➤ **dans le périmètre du Parc National et de sa zone d'adhésion**, les bureaux du Parc National correspondant au lieu du dégât :

Parc National des Pyrénées – Ours – 24h/24h	05 62 54 16 79
Secteur d'Aspe – Bedous (bureau des gardes)	05 59 34 70 87 06 84 78 69 67 06 74 76 50 23
Secteur d'Aspe – maison d'Etsaut (jusqu'à 18 h)	05 59 34 88 30
Secteur d'Ossau – maison du parc national à Laruns	05 59 05 41 59 06 78 60 47 47 06 84 78 69 71
Secteur d'Ossau - Gabas	05 59 05 32 13

➤ **hors zone du Parc National des Pyrénées**, les bureaux du Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :

Bureau Chef du SD 64 de Morlaas (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)	05 59 12 01 72
Xavier HORGASSAN	06 20 78 78 52

Ou (pour tout département) à défaut de pouvoir les contacter, vous pouvez joindre l'Équipe Ours:

Bureau Équipe Ours (s'il n'y a que le répondeur, laissez un message)	05 62 00 81 08
---	-----------------------

PRECAUTIONS A PRENDRE

Bien localiser l'emplacement des dégâts et, si possible, recouvrir l'animal tué pour empêcher les charognards de le dépecer ; pour les ruchers, établir un périmètre de protection. Laissez un message avec votre nom, numéro de téléphone, cabane et localisation précise de la bête à expertiser.

ENSUITE QUE SE PASSE-T-IL ?

Un expert agréé se rendra, dans les plus brefs délais, sur les lieux pour réaliser l'expertise des dégâts et assurer les démarches administratives nécessaires à l'instruction du dossier.